

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE  
ET SANITAIRE

Nom du produit

*En conformité avec la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN*

Un visuel du produit



Comment  
déposer une  
FDES sur INIES ?

[Etape 1](#) : Réalisation de la FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) selon la NF EN15804+A1 et la NF EN15804/CN

[Etape 2](#) : Vérification de la FDES

[Etape 3](#) : Enregistrement de la FDES vérifiée sur INIES

[Etape 4](#) : Publication de la FDES vérifiée sur INIES

# Etape 1 : Réalisation de la FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire) selon la NF EN15804+A1 et la NF EN15804/CN



→ Une FDES peut être :

- nouvelle ou révisée
- individuelle (produit fabriqué par un seul industriel) ou collective (produit fabriqué par plusieurs industriels)
- réalisée en interne chez le déclarant ou en externe

→ Une FDES doit suivre le **règlement du programme** en vigueur ([lien](#))

→ Dans le cas de produits avec plusieurs configurations (unités fonctionnelles différentes), il doit y avoir une FDES pour chaque configuration

## Etape 2 : Vérification de la FDES



- Le déclarant doit choisir un **vérificateur habilité INIES** ([liste](#) disponible sur le site INIES)
- Le déclarant fournit au vérificateur le rapport d'accompagnement en français (peut aussi fournir d'autres documents justificatifs au vérificateur sur demande de ce dernier)
- Après examen par le vérificateur, une **attestation** de vérification est émise pour approbation le cas échéant

## Etape 3 : Enregistrement de la FDES vérifiée sur INIES



- Le déclarant commande des jetons via le module d'enregistrement disponible dans l'espace de déclaration, en vue de l'enregistrement de sa/ses FDES. Plus d'informations sur le module d'enregistrement [ici](#).
- Une fois, le paiement effectué auprès d'INIES, les jetons sont crédités sur le compte déclarant de l'organisme. Le déclarant peut alors générer son/numéros d'enregistrement. Plus d'informations sur l'obtention du numéro d'enregistrement [ici](#).
- Apposition du/des numéro(s) d'enregistrement sur la/les FDES et sur la/les attestation(s) de vérification.
- Le déclarant dépose sur le site de la Base INIES : la FDES, le rapport du vérificateur/trice, l'attestation émise par le vérificateur/trice.

Pour en savoir plus : **Conditions d'admission d'une FDES dans la Base INIES** ([lien](#))



- Les numéros achetés ne sont valables que pendant l'année civile courante et doivent être utilisés avant le 31 décembre.
- Les FDES soumises et validées sont valables 5 ans.
- Les FDES publiées sur la base INIES et validées sont modifiables par les déclarants : 2 types de modifications sont possibles (voir [ici](#))

# Focus sur l'inscription et l'ouverture du compte du déclarant



- Pour effectuer une demande d'admission d'une FDES auprès du gestionnaire de la base INIES, l'organisme déclarant une FDES (syndicat, fabricant ou distributeur) doit créer un **compte « gestionnaire »** de déclaration.
- Il ne peut y avoir qu'un seul compte « gestionnaire » par organisme (il s'agit du premier compte créé pour l'organisme). Par la suite, le compte « gestionnaire » pourra créer des comptes « utilisateurs » qui pourront à leur tour déclarer des FDES.

- 
- A red triangular warning sign with a black exclamation mark in the center, indicating important information.
- Le compte « gestionnaire » peut déclarer des FDES et il a accès à l'ensemble des FDES déclarées par ses comptes « utilisateurs ». Mais, les comptes « utilisateurs » n'ont accès qu'à leurs propres FDES déclarées.
  - Il est donc important de bien identifier au sein de l'organisme la personne en charge du compte « gestionnaire ».
  - Dans l'espace de consultation des FDES, le contact référent de la FDES qui sera renseignée dans le champ « organisme déclarant » est celui du compte qui a créé la FDES.

# Focus sur l'inscription et l'ouverture du compte du déclarant



- Création d'un **compte « gestionnaire »** de déclaration : se rendre sur la page d'accueil → espace de déclaration et cliquer sur « s'inscrire ? »

A screenshot of the INIES website's login page. At the top left is the INIES logo and the text "Les données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment". At the top right is a yellow button labeled "Espace déclaration". Below the header is a green navigation bar with a house icon and the text "Espace de consultation". Underneath the bar, the breadcrumb navigation shows "Accueil &gt; Espace déclaration &gt; Identification". The main content area has a teal background with white text. It features a large diamond-shaped graphic on the left. In the center, the text "Se connecter à INIES" is displayed above a horizontal line. To the right of the line are two input fields: "Votre identifiant" and "Votre mot de passe", each with a placeholder text inside. Below these fields is a white button with the text "Se connecter". At the bottom of the form, there are two links: "S'inscrire ?" and "Mot de passe oublié ?". The "S'inscrire ?" link is enclosed in a red rectangular box.

# Focus sur l'inscription et l'ouverture du compte du déclarant



- Création d'un **compte « utilisateur »** de déclaration : une fois le gestionnaire connecté, il peut créer/supprimer des utilisateurs pour l'organisme déclarant, via l'onglet « gestion des utilisateurs ».

The screenshot shows the INIES declaration interface. At the top, there is a header with the INIES logo and the text "Les données environnementales et sanitaires de référence pour le bâtiment". Below the header, a navigation bar has several items: TABLEAU DE BORD, MON COMPTE, GESTION DES UTILISATEURS (which is highlighted with a red box), MES FDES, and ESPACE DE CONSULTATION. The current page is "Espace déclaration > Tableau de bord". The main content area contains a welcome message in bold: "Bienvenue sur l'interface de déclaration INIES des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) des produits de construction et de décoration des déclarations environnementales relatives aux équipements électriques, électroniques et de génie climatique destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment." Below this, there is a paragraph about the base INIES and its governance, followed by a note about the number of declarations and products covered. A sidebar on the right is titled "Mes FDES" and shows statistics: 3 FDES en cours de déclaration, 0 FDES en attente de validation, 0 FDES en ligne, and 7 FDES archivées. Another section titled "Mes FDES en ligne" shows 0 FDES.

Bienvenue sur l'interface de déclaration INIES des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) des produits de construction et de décoration des déclarations environnementales relatives aux équipements électriques, électroniques et de génie climatique destinés à un usage dans les ouvrages de bâtiment.

La base de données INIES est la base nationale française de référence sur les impacts environnementaux et sanitaires des produits, équipements et services pour l'évaluation de la performance des ouvrages.

Un protocole multipartite signé par de nombreux acteurs du bâtiment permet d'assurer une gouvernance durable de la base INIES. Un conseil de surveillance présidé par la Direction de l'Habitat de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP) veille à la pertinence des informations présentées dans la base INIES. Un comité technique associant les fabricants de produits de construction et des équipements, l'ADEME, le CSTB et de nombreux représentants des utilisateurs de données environnementales et sanitaires s'applique à rendre l'information disponible la plus claire et la plus homogène possible. Ces deux instances travaillent en étroite collaboration avec la commission de normalisation AFNOR P01E "qualité environnementale dans la construction" à l'origine de la norme de référence.

La base INIES, c'est aujourd'hui 3833 fiches déclaration environnementale et sanitaire (FDES) couvrant 638685 produits du marché.

Cette interface a été développée pour la déclaration des :

- FDES conformes au format de la norme NF EN 15804+A1 et norme NF EN 15804/CN depuis le 1er juillet 2014 (et conformes à la norme NF P01-010 antérieurement).
- Profils Environnementaux Produits (fiches PEP ecopassport®) des équipements électriques, électroniques et de génie climatique.
- Données par défaut (en l'absence de données spécifiques FDES ou PEP).
- Données conventionnelles pour les services au bâtiment.

Vous êtes fabricant de produits de construction, de décoration et souhaitez mettre en ligne une fiche de déclaration environnementale et sanitaire sur vos produits, veuillez

# Focus sur l'obtention des numéros d'enregistrement des FDES



TABLEAU DE BORD MON COMPTE GESTION DES UTILISATEURS MES FDES MES COMMANDES

Accueil > Espace déclaration > Mes FDES

filtrer par nom de produit...

FDES (v.1.1)

Informations générales Unité fonctionnelle Indicateurs Santé Confort Documents

Famille de produit 3 (optionnel) pas de troisième famille sélectionnée

Date d'édition de la FDES \* ⓘ

FDES vérifiée ? \* ⓘ Oui Non

Info enregistrement Pour générer un numéro d'enregistrement, vous devez préciser si votre fiche produit est une FDES, une fiche configurable, ou une fiche configurée. Ce numéro d'enregistrement est payant dans le cas d'une FDES et d'une fiche configurable. Dans le cas d'une fiche configurable gratuite, vous devez saisir le numéro d'enregistrement de la fiche configurable parent.

Numéro d'enregistrement \* ⓘ (3) Votre fiche est : \* ③

FDES  Fiche configurable  Fiche configurée ④

N° Enregistrement de la fiche parent : 024003562021

- Le processus d'obtention du numéro d'enregistrement a été modifié : il est désormais généré automatiquement dans l'espace déclarant. Il est associé à un jeton provisoire qui n'est pas encore déduit du solde de l'organisme à ce stade. L'utilisateur peut enregistrer sa fiche et la compléter plus tard.
- Pour obtenir le numéro d'enregistrement à transmettre au/à la vérificateur/trice, il faut :
  - se rendre dans l'onglet « Mes FDES »,
  - cliquer sur « nouvelle FDES », et renseigner le nom et le type de déclaration.
  - Une fois la FDES créée, il faut aller dans l'onglet « informations générales » et dans le champ « numéro d'enregistrement », sélectionner le type de fiche : « FDES » pour la formule F1, « fiche configurable » ou « configurée » pour la formule F2, selon qu'il s'agit d'une fiche mère ou non.
  - Un numéro d'enregistrement va alors être généré, c'est ce numéro qu'il faut transmettre au vérificateur/à la vérificatrice.**

# Grille tarifaire



## Enregistrement à l'unité

Frais	Montant (euros HT ; TVA 20 %)
F1	De 1 à 10 fiches : 200 euros HT / FDES ou ICV
	De 11 à 50 fiches : 175 euros HT / FDES ou ICV
	De 51 à 100 fiches : 150 euros HT / FDES ou ICV
	Plus de 100 fiches : 125 euros HT / FDES ou ICV
F2	1 000 euros HT par FDES configurable.  NB : gratuité ensuite pour toutes les FDES « filles » de la FDES configurable enregistrée au programme INIES

Conditions de la dégressivité du tarif F1 : Le déclarant doit informer le gestionnaire du programme de vérification du nombre de FDES ou ICV prévu pour l'année civile. L'ensemble des fiches devra être soumis à validation avant le 31 décembre de l'année de facturation. Aucun report ni remboursement n'est prévu.

## Enregistrement additionnel Eco-Platform (optionnel)

## Enregistrement forfaitaire

Frais	Montant (euros HT ; TVA 20 %)
F3	3 000 euros HT / an

Frais	Montant (euros HT ; TVA 20 %)
F4	Optionnel - Selon tarif en vigueur d'Eco-Platform et frais de gestion (20 euros HT / FDES)*

Plus d'informations disponibles dans l'Annexe B ([lien](#))

ECO Platform EPD	1 <sup>st</sup>	2 <sup>nd</sup>	3 <sup>rd</sup>	4 <sup>th</sup>	5 <sup>th</sup>	6 <sup>th</sup>	7 <sup>th</sup>	8 <sup>th</sup>	9 <sup>th</sup>	10 <sup>th</sup>	11 <sup>th</sup> onwards
Annual fee (€)	100	100	100	100	100	50	50	50	50	50	5

# Etape 4 : Publication de la FDES vérifiée sur INIES



→ Une fois la FDES saisie dans son espace déclarant, le déclarant peut alors demander la « mise en ligne » de sa FDES.

Screenshot of the INIES software interface showing the declaration creation process:

The top navigation bar includes: TABLEAU DE BORD, MON COMPTE, GESTION DES UTILISATEURS, MES FDES, ESPACE DE CONSULTATION, and DÉCONNEXION.

The breadcrumb navigation shows: Accueil > Espace déclaration > Mes FDES.

The main area displays a declaration titled "test 1 (v.1.1)".

Form fields include:

- Informations générales:**
  - Nom du produit\*: test 1
  - Type de déclaration\*: Individuelle (selected)
  - Famille de produit\*: Équipements électriques, électroniques et de génie climatique
    - Approche simplifiée : Lots forfaitaires
    - Bâtiment tertiaire
  - Famille de produit 2 (optionnel): pas de seconde famille sélectionnée
  - Famille de produit 3 (optionnel): pas de troisième famille sélectionnée
  - Date d'édition de la FDES\*: 09/2016
  - FDES vérifiée?: Oui (selected)
  - Nombre de références commerciales couvertes\*: (empty input field)
  - Références commerciales couvertes et fabricants\*: (empty input field)
- Unité fonctionnelle:** (empty input field)
- Indicateurs:** (empty input field)
- Santé:** (empty input field)
- Confort:** (empty input field)
- Documents:** (empty input field)

At the bottom of the form:

- Nouvelle FDES** button
- Supprimer cette FDES** button
- Enregistrer les modifications** button
- Mise en ligne** button (highlighted with a red box)

## Etape 4 : Publication de la FDES vérifiée sur INIES



→ La validation de la mise en ligne de FDES sur INIES s'effectue en 2 étapes :

- une vérification administrative ;
- suivi d'une vérification technique (vérification des champs saisis vis-à-vis de la FDES sous format PDF, pertinence des choix de la nomenclature...).

Si aucun problème n'est détecté, votre FDES sera mise en ligne sous 2/3 semaines après demande de la mise en ligne.

# Etape 4 : Publication de la FDES vérifiée sur INIES



A chaque fin de vérification, un mail est envoyé au déclarant

Soit pour lui indiquer que sa FDES passe à la **vérification suivante** ou est mise en ligne sur INIES

Bonjour [REDACTED]

La mise en ligne de votre FDES [REDACTED] a été validée par l'administrateur Inies.

Cette mise en ligne est effective à l'heure actuelle.

A bientôt sur le site <http://www.inies.fr>,

 Base de données Inies

Soit pour lui indiquer que sa FDES a été **refusée** en vérification administrative/technique avec la raison du refus. Le déclarant doit alors effectuer les mises à jour nécessaires et **resoumettre** sa FDES en vérification (via le bouton « mise en ligne »).

Bonjour [REDACTED]

La mise en ligne de votre FDES [REDACTED] n'a pas été validée par l'administrateur Inies.

Bonjour, Merci d'indiquer le numéro d'enregistrement sur l'attestation de vérification et de mettre à jour le document sur la base INIES. Cordialement, Programmeinies

A bientôt sur le site <http://www.inies.fr>,



 Base de données Inies

Attention : ces mails apparaissent parfois comme courrier indésirable.

# Focus sur le robot de contrôle

Un **robot de contrôle** est automatiquement lancé à chaque demande de mise en ligne de FDES. Ce robot a pour but de mettre en avant les incohérences sur les valeurs saisies (par exemple : la somme des phases du cycle de vie est différente de la colonne « Total cycle de vie »), et les anomalies potentielles au regard des valeurs comparatives issues de la même famille de nomenclature, pouvant être dues à des erreurs de saisie.

Lors de la demande de la mise en ligne d'une FDES, une fenêtre « **présomptions d'anomalies** » peut apparaître. Celle-ci est composée de deux onglets :

Onglet contrôles bloquants :



Ces remontées doivent obligatoirement être corrigées pour que la demande de mise en ligne de la FDES soit possible

Présomptions d'anomalies

Des présomptions d'anomalies ont été détectées dans les valeurs saisies.  
Merci de vérifier les points suivants :



Contrôles bloquants :

Merci de corriger les anomalies ci-dessous, sans quoi la demande de mise en ligne de votre donnée ne pourra être validée. En cas de problème, vous pouvez contacter [admin.inies@cstb.fr](mailto:admin.inies@cstb.fr)

- Pour l'indicateur [Réchauffement climatique], la valeur déclarée pour l'étape du processus de construction ne correspond pas à la somme des étapes A4-Transport et A5-Processus de construction – installation. [07\_19:7\_0.406]
- Pour l'indicateur [Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées en tant que matières premières], la valeur déclarée pour le Total cycle de vie ne correspond pas à la somme des étapes de production, du processus de construction, d'utilisation et de fin de vie. [10\_29:3.69\_1.52]
- Pour l'indicateur [Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables ...], la valeur déclarée pour le Total cycle de vie ne correspond pas à la somme des étapes de production, du processus de construction, d'utilisation et de fin de vie. [10\_30:0.64\_5.84]
- Aucun composant n'est saisi en tant que « produit déclaré », cela n'est pas possible. [15]
- Attention, la fréquence d'entretien doit être strictement inférieure à la DVR de votre produit. Si aucun entretien n'a lieu durant la phase d'utilisation, saisir 0. [16A]

[Modifier la saisie](#)

Onglet avertissements non bloquants :



Ces remontées ne seront pas bloquantes pour la demande de mise en ligne de la FDES. Elles peuvent, néanmoins, être pertinentes, merci de les lire attentivement et de faire les modifications si nécessaire.

Présomptions d'anomalies

Des présomptions d'anomalies ont été détectées dans les valeurs saisies.  
Merci de vérifier les points suivants :



Avertissements non bloquants :

- Vérifier la valeur de l'indicateur [Réchauffement climatique] - [Total cycle de vie]. La valeur déclarée est faible par rapport aux valeurs généralement déclarées. [11B:7.01\_301.17825370726]
- Vérifier la valeur de l'indicateur [Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)] - [Total cycle de vie]. La valeur déclarée est faible par rapport aux valeurs généralement déclarées. [12B:102\_4389.57721082676]
- Vérifier la valeur de l'indicateur [Déchets non dangereux éliminés] - [Total cycle de vie]. La valeur déclarée est faible par rapport aux valeurs généralement déclarées. [13B:9.86\_256.135193543353]
- La valeur saisie pour la fréquence d'entretien nous paraît anormalement élevée, merci de vérifier sa saisie. [16B]

[Modifier la saisie](#)

# Focus sur la modification d'une FDES après publication



Conformément au règlement du programme, il existe 3 types de mises à jour de FDES.

- une mise à jour mineure :

- Une mise à jour est dite mineure lorsque la **définition de l'UF** et les valeurs des **indicateurs** du tableau de résultats ne sont **pas modifiées**. Exemple : modifications éditoriales (erreur de frappe, etc.).
- Le produit n'est pas modifié et la période de validité de la FDES n'est pas changée.
- Aucun vérificateur habilité n'intervient. C'est donc le déclarant qui a toute la responsabilité sur la modification.

- une mise à jour majeure incomplète :

- Un point de contrôle de la vérification est modifié (exemple : modification d'une ou plusieurs valeurs des indicateurs du tableau de résultats). Ceci entraînera donc une nouvelle vérification de la part du vérificateur.
- La période de validité n'est pas renouvelée (poursuite de la période initiale)

- une mise à jour majeure complète :

- Un point de contrôle de la vérification est modifié (exemple : modification d'une ou plusieurs valeurs des indicateurs du tableau de résultats). Ceci entraînera donc une nouvelle vérification de la part du vérificateur.
- La période de validité est renouvelée (on repart sur un validité de 5 ans).

# Focus sur la modification d'une FDES après publication

→ Pour effectuer une modification de FDES, le déclarant doit dans son espace déclarant, onglet « Mes FDES », sélectionner dans ses FDES en ligne la FDES en question puis cliquer sur « Hors ligne pour modifications ».

Exemple

Barre de recherche

FDES en ligne

Exemple  
Clé nationale : INIES\_FDES\_2018xxxxx (v.1.2)

Informations générales	Unité fonctionnelle	Indicateurs	Santé	Confort	Documents
Nom du produit <small>1</small> Exemple	Déclaration individuelle <small>1</small>				(id 100000) Copie du lien
Type de déclaration					
Famille de produit <small>1</small>	Produits de construction				
	▶ Isolation				
	▶ Isolants thermiques et acoustiques pour toitures terrasses				
	▶ Verre cellulaire				
Nombre de références commerciales couvertes	1				
Références commerciales couvertes <small>1</small>	XX				
Preuves d'aptitude à l'usage <small>1</small>					
Date d'édition du produit	04/2018				
Date de dernière mise à jour	20/09/2018				
État de vérification <small>1</small>	✓ 27/02/2018				
<input checked="" type="checkbox"/> Hors ligne pour modifications					

# Focus sur la modification d'une FDES après publication

→ Une fenêtre demandant la raison de la modification de la FDES apparaît alors.



Mise hors ligne pour modifications

Une nouvelle version de votre FDES, reprenant les données de la version actuelle, va être générée automatiquement dans l'espace 'FDES en cours de création', où vous pourrez la modifier.

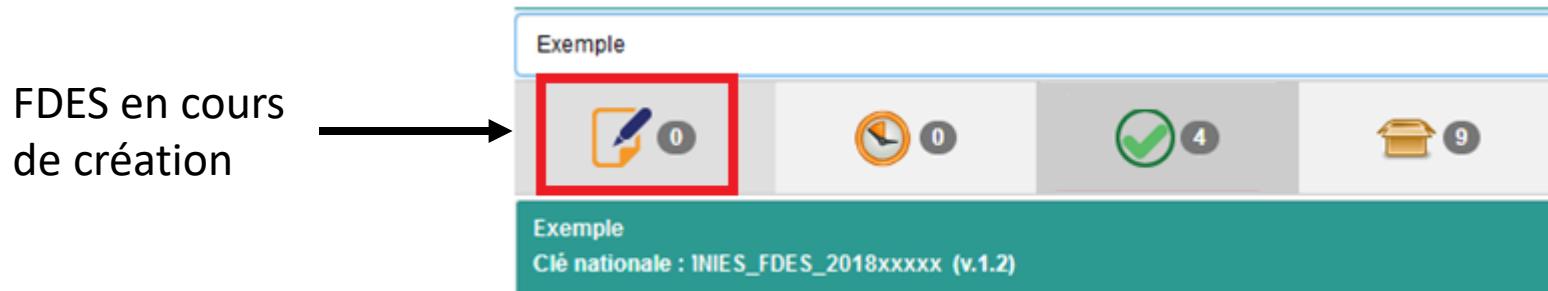
Avant de confirmer la mise hors ligne de votre FDES, merci de sélectionner ci-dessous le type de modifications envisagées.

- Mise à jour mineure (erreur de frappe, correction orthographique, modifications éditoriales (ex : modification du nom des références commerciales couvertes sans changement dans le processus de fabrication)).
- Mise à jour majeure SANS renouvellement de la période de validité (ajout d'une référence/gamme, ajout d'un site de production, modification des données amont utilisées, modification de l'ACV et de ses résultats, modification des performances déclarées...). Aucun jeton ne sera consommé et la date de fin de validité de votre FDES sera inchangée.
- Mise à jour majeure AVEC renouvellement de la période de validité (ajout d'une référence/gamme, ajout d'un site de production, modification des données amont utilisées, modification de l'ACV et de ses résultats, modification des performances déclarées...). Un jeton sera consommé et la validité de votre FDES, repartira sur une période de 5 ans.

Type d'archivage de la FDES courante:  Archivage différé ⓘ  Archivage immédiat

Annuler Confirmer

→ Une fois la mise hors ligne confirmée, la FDES à modifier est disponible dans « FDES en cours de création ».



→ Une fois les modifications réalisées, il faut cliquer sur « Mise en ligne » pour mettre en ligne la mise à jour (cf slide [Publication de la FDES vérifiée sur INIES](#)).